

**COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ
du 2 décembre 2019**

sur ses activités du 28 oct. au 29 nov. 2019

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats font l'objet de documents séparés.

1. Sous la loupe

Remise des Mérites de la Ville de Renens 2019

Le 28 novembre dernier, la Ville de Renens a attribué ses Mérites à des personnes ou à des associations rennaises ayant une activité particulièrement remarquable.



Mérite Sportif de reconnaissance

- **Association Handisport.ch, pour l'activité de sa présidente Anne Othenin-Girard**, dans son implication à promouvoir le sport handicap.
- **Christian Dousse**, qui a obtenu en 2019 les titres de champion d'Europe et du monde de fleuret, catégorie vétéran.

Mérite Culturel de reconnaissance

- **Association Un Autre Regard** – Ce collectif pluridisciplinaire a participé activement à l'élaboration du concept artistique et à la programmation de La Ferme des Tilleuls depuis 10 ans.

Mérite Culturel d'encouragement

- **Collectif Fragment.in** – Depuis cinq ans, ce trio de diplômés de l'ECAL basé aux Ateliers de Renens explore l'impact des technologies sur notre quotidien.

Mérite du Design

Depuis l'installation de l'ECAL à Renens en 2008, la ville bénéficie d'un rayonnement dans le monde du design en Suisse. La Municipalité, sur proposition de la Commission culturelle, a donc décidé d'attribuer un nouveau Mérite.

- **Adrien Rovero** – Designer installé à Renens et professeur à l'ECAL, il est distingué pour sa riche carrière. A Renens, il a par exemple conçu l'Agenda de la Place du Marché.

Mérite de l'Intégration

- **Forum des Associations de Renens (FAR)** – Depuis 1997, cette organisation favorise la coopération des associations et sociétés locales entre elles, et participe ainsi à renforcer la vie culturelle et sociale sur le territoire communal.

Mérites Coup de Cœur

- **Les bénévoles du programme RailFair** – Les parrains et marraines participent à la pacification et à la qualité de la vie en gare de Renens depuis 10 ans.
- **Association Arc-en-Ciel** – Depuis 27 ans, Arc-en-ciel répond aux besoins de personnes vivant avec le VIH ainsi qu'à leurs familles.

Mérite du Développement durable

Investie depuis de nombreuses années dans le respect des objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), la Municipalité a décidé d'attribuer dès cette année un nouveau Mérite.

- **Projet de permaculture au Collège de Verdeaux** – Des élèves de l'Etablissement primaire de Renens-Ouest ont eu l'occasion de développer un jardin potager en permaculture dans la cour du site des Pépinières. Cette expérience a permis de sensibiliser les jeunes à une culture respectueuse de l'environnement et de mener une réflexion sur la provenance de nos aliments.

Avec son prix, chaque lauréat s'est vu remettre un diplôme d'honneur spécialement conçu par l'Atelier-Musée Encre & Plomb de Chavannes-près-Renens.

Remise d'une distinction de commerce équitable à la Ville de Renens

La Municipalité est fière d'annoncer que la Ville de Renens obtiendra en 2020 la distinction **Fair Trade Town**, attribuée aux communes œuvrant en faveur du commerce équitable.



La cérémonie de remise est prévue le **jeudi 16 janvier 2020 à 18h** à la Salle de spectacles.

Le Conseil communal et le public sont conviés à la projection du film «Fair Traders», ainsi qu'à la partie officielle qui suivra.

2. Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

- Reconduction du projet d'**ouverture de salles de gymnastique durant l'hiver**. Il s'agit de la salle du Collège du 24-Janvier les samedis du 9 novembre 2019 au 28 mars 2020, et de la salle Vaudaire du Collège du Léman du 17 novembre 2019 au

2 février 2020 (sauf période de Noël). Cette offre est proposée sur inscription le samedi et en libre accès le dimanche, sous la supervision de « grands frères »;

- Renouvellement pour 2020 de l'offre, en collaboration avec la Commune de Crissier, de **16 cartes journalières CFF** au prix inchangé de CHF 42.- l'unité. Cette offre est appréciée puisque 84% des cartes trouvent preneurs sur l'ensemble de l'année. Elles donnent droit aux mêmes prestations que les cartes journalières vendues par les CFF au prix de CHF 75.-, sans devoir posséder de demi-tarif. La disponibilité de ces cartes est consultable sur renens.ch;
- Renouvellement pour 2020, en collaboration avec la Commune de Crissier, de l'offre de **4 cartes journalières CGN** au prix inchangé de CHF 20.- l'unité. La disponibilité des cartes peut être consultée sur renens.ch;
- **Visite annuelle** par Mme la Préfète Anne Marion Freiss de la Présidence du Conseil communal, de la Municipalité et de l'Administration communale le 6 novembre. Les procédures et documents se sont révélés parfaitement conformes aux attentes;
- Mise à disposition du Corso pour le Festival Les **Urbaines** dimanche 8 décembre 2019. Programme sur www.urbaines.ch;
- Pris acte du rapport d'activités et des comptes 2018 de la Fondation de **La Ferme des Tilleuls**. Ce document est disponible sur fermedestilleuls.ch, rubrique A propos;
- Octroi du permis de construire concernant la démolition des bâtiments ECA N^{os} 2335 et 2406, la construction de 3 immeubles de 174 logements et d'un parking enterré de 186 places, ainsi que l'abattage de 14 arbres au **chemin du Chêne 4-6**. A noter que les 14 arbres seront replantés sur la parcelle et qu'un soin particulier sera porté au choix des spécimens qui devront correspondre en forme et en hauteur aux arbres abattus;
- Participation à la dernière conférence du contrat de quartier intercommunal le 27 novembre. Les habitantes et habitants ayant participé à l'expérience ont fondé une **association nommée Silo-Chocolat**. Ce nom désigne deux lieux emblématiques des deux communes: l'ancienne chocolaterie de Chavannes-près-Renens, et le Silo de Renens;
- Participation à une soirée de formation organisée par les partenaires Enfance de la Ville le 6 novembre, intitulée "**L'enfant dans la cité**", avec la délégation Enfance de la Ville de Lausanne. L'événement visait à réfléchir à la place de l'enfant dans les aménagements urbains;
- Validation de nouvelles **directives** concernant **l'accueil collectif** préscolaire et parascolaire du Réseau Renens-Crissier, ainsi que de **l'accueil familial** de jour, entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Certains points sont précisés, afin de correspondre à la réalité des familles pour la facturation, et aux pratiques en général;
- Pris acte et salue l'élection de Mme Betty Forestier en tant que nouvelle présidente de l'association des **Amis de FESTiMiXX**. Mme Forestier a travaillé pendant plus de 40 ans au sein des écoles de Renens et a une excellente connaissance du milieu associatif. La prochaine édition de FESTiMiXX est prévue en juin 2021.

3. Bon à savoir

- A l'occasion des fêtes de fin d'année, les commerces qui n'emploient pas de personnel salarié sont autorisés à ouvrir le **dimanche 15 décembre de 14h à 17h30**. Les autres commerces, y compris les centres commerciaux Coop et Migros, sont autorisés à organiser deux nocturnes le **vendredi 6 décembre** et le **lundi 23 décembre jusqu'à 21h**;
- Les **établissements publics** de la place sont autorisés à ouvrir jusqu'à 4h00 du matin les soirées des 31 décembre et 1^{er} janvier, ainsi que le samedi 11 janvier pour le petit Nouvel-An;
- C'est le 9 janvier 2020 que se tiendra à la patinoire de Malley la cérémonie d'ouverture des **Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020**.

Ensuite se dérouleront 81 compétitions sur 8 sites (**Malley**, Leysin, Les Diablerets, Villars, Champéry, La Vallée de Joux, Les Tuffes (F) et St-Moritz) – 8 sports – 16 disciplines.



Toutes les compétitions sont gratuites et en libre accès (sauf la cérémonie d'ouverture déjà complète). Celles se déroulant à l'intérieur sont gratuites, mais sur inscription sur le site www.lausanne2020.sport. Profitez de vivre cet événement en direct !

- Romain Daroles fait sortir le théâtre de Vidy de ses murs. Sa pièce, **Vita Nova**, parle d'un certain Louis Poirier, écrivain oublié, qui refait surface grâce au travail du jeune chercheur en littérature et comédien. Les représentations auront lieu à la **Salle de spectacles** les mercredi **8 janvier à 20h**, vendredi **10 janvier à 20h** et samedi **11 janvier à 19h**. Billets à réserver sur vidy.ch/vita-nova.



Les bureaux de l'administration communale seront fermés durant les fêtes de fin d'année, du 24 décembre, à 11h30, au 6 janvier, à 8h00.

LA MUNICIPALITÉ